



# **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

## **REUNION DU CONSEIL**

### **MUNICIPAL**

Séance du 2 juin 2020

**Présents :** BAULIN-LUMINEAU Alexandra, BACHELIER Olivier, BRUNET Jacqueline, DERISSON Françoise, GUITTON Christian, LABBE Mauricette, LANDRY Jérémie, LE GELDON Alain, LUCAS Valérie, MOREAU Christian, RENAUME Isabelle, SOULARD Jean, THOMAS Alain, VAN LEEUWEN Claire, ZEMAN Jean-François

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** Mme BAULIN-LUMINEAU Alexandra

Lors de la séance du 2 juin 2020, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Vote du huis clos à la demande de Mr le Maire (13 pour, 2 contre)
- Vote du compte administratif 2019 (12 pour, 2 contre) avec un excédent de fonctionnement de 999 867.54 € et déficit d'investissement de 248 994.64 €
- Vote du compte de gestion 2019 (13 pour, 2 contre)
- Accord sur l'affectation des résultats 2020 (13 pour, 2 contre)
- Vote à l'unanimité des taux d'impositions 2020 : TH=16,09%, TBF= 14,54 %, TFNB= 41,74 %
- Vote du budget 2020 (13 pour, 2 contre) avec en section fonctionnement 1 655822.64 € de crédits en section d'investissement 769 626.90 € de crédits
  - Vote des subventions aux associations : ADMR MONCONTOUR : 1 200 € à l'unanimité, AGAV CENTRE DE LOISIRS DE MONCONTOUR : 1 300 € à l'unanimité, AMICALE DE FRONTENAY : 2 500 € (12 pour, 2 contre, Mr ZEMAN Jean-François n'ont pas pris part au vote), APEIR COLLEGE : 300 € (14 pour, Mme BAULIN-LUMINEAU Alexandra n'a pas pris part au vote), ASSOCIATION FOOTBALL CLUB ASM : 3 500 € ( 11 pour, 2 contre, Mr BACHELIER Olivier et Mr LANDRY Jérémie n'ont pas pris part au vote), COLLECTIF LOUDUNAIS POUR LE LOG. : 200 € à l'unanimité, COMITE DES FETES DE FRONTENAY : 200 € ( 14 pour, Mme DERISSON Françoise n'a pas pris part au vote), DONNEURS DE SANG : 300 € (14 pour, Mme DERISSON Françoise n'a pas pris part au vote), DYNAMOB : 200 € à l'unanimité, LA SCENE DE LA SOLIDARITE : 300 € à l'unanimité, LA TRUITE MONCONTOUROISE : 500 € à l'unanimité, LOISIRS PECHE ETANG : 400 € à l'unanimité, SPORT COLLEGE ASSOCIATION : 300 € à l'unanimité, F.S.L : 300 € à l'unanimité, F.S.E collège : 200 € à l'unanimité, Association archéologie (14 pour, Mr GUITTON Christian n'a pas pris part au vote), Adrénaline : 500 € (14 pour, 1 abstention), Banque alimentaire : 200 € (9 pour, 4 abstentions, 2 contre)
- Accord à l'unanimité sur la création de postes d'adjoint administratif , le premier 27/35<sup>ème</sup> et le deuxième de 35/35<sup>ème</sup>
- Accord à l'unanimité sur la mise à jour du tableau des effectifs
- Accord à l'unanimité sur le renouvellement du contrat SOREGIES IDEA
- Accord à l'unanimité sur l'attribution des travaux de voirie à l'entreprise RTL pour un montant de 102 317 € HT
- Accord à l'unanimité sur la demande de subvention auprès du département pour les travaux de voirie
- Accord à l'unanimité pour l'exonération de loyer pendant 4 mois pour la boucherie, la boulangerie et l'ostéopathe attendu la crise sanitaire frappant leur activité économique

Fait à St Jean de Sauves le 04/05/2020

Le Maire

